

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 MAI 2022

DELIBERATION N°2022.00200

PROGRAMME DE PARTENARIAT ET DE SOUTIEN ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LA FONDATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE - DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE - AVENANT N°2

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 64

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 65

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANÇON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

RECU EN PREFECTURE

Le 13 mai 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220505-D20220020010

DATE D'AFFICHAGE :13 mai 2022

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY, M. Rémy GUYOT, M. Yves MORAND,
M. Gilles PERACHE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 MAI 2022

PROGRAMME DE PARTENARIAT ET DE SOUTIEN ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LA FONDATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE - DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE - AVENANT N°2

Saint Etienne Métropole souhaite promouvoir une culture de la créativité, de l'innovation, de l'ouverture vers l'extérieur au sein de son territoire et plus particulièrement auprès de la jeunesse.

Cette ambition passe par le soutien à des actions de diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle, notamment conduites par le centre La Rotonde de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne. Elle s'est également traduite par l'aménagement d'un parc éco-sciences, aménagé sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Saint-Etienne sur le site du puits Couriot, baptisé EXPLORA'PARC et nanti d'un espace complémentaire dédié à l'accueil et à la sensibilisation des publics, EXPLORA'LAB.

I. Un partenariat entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation I3M.SE pour la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

La Fondation des Industries Minérales, Minières et Métallurgiques Françaises à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne (I3M.SE Mines Saint-Etienne) est un organisme sans but lucratif créé en 1946 et reconnu d'utilité publique en 1947. Elle a pour but « d'encourager et développer, à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, les études et recherches appliquées aux industries ».

Après la dissolution fin 2020 de la fondation abrité au sein de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, la « Fondation Mines-Télécom » a poursuivi l'action engagée en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

La Fondation Mines-Télécom a pour but de contribuer au développement et au rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du management, en particulier dans les domaines du numérique, de l'énergie et de l'industrie du futur. Dans ce cadre, elle soutient notamment les activités portées par les écoles Mines et Télécom de l'Institut Mines-Télécom en formation, recherche, innovation et prospective.

Le programme d'actions proposé par la Fondation dans le domaine de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et développé par la Rotonde en concordance avec les objectifs de Saint-Etienne Métropole s'articule autour de 2 axes :

- (A) la poursuite des actions de sensibilisation aux sciences dans les classes des écoles situées sur le territoire de la métropole

- (B) l'animation et le développement du parc Explora (B)
- (C) A cela s'ajoute, depuis 2016, l'organisation et l'animation d'événements de promotion de la culture scientifique sur le territoire de la Métropole (Ramène ta sciences devenu Nuit Européenne des Chercheurs).

A. La poursuite des actions de sensibilisation aux sciences dans les classes des écoles situées sur le territoire de la métropole

Initiées par la Rotonde au titre des projets européens POLLEN et FIBONACCI et prolongées avec l'appui de « La main à la pâte » via le centre-pilote à Saint-Étienne, ces actions concernent notamment la fourniture de mallettes pédagogiques aux écoles sélectionnées, la formation des enseignants et les animations adaptées auprès des enfants concernés, sans oublier la mobilisation d'étudiants de Saint-Étienne dans le cadre de leur cursus.

Sur Saint-Étienne Métropole, Fibonacci est déployé dans les écoles de : Genilac, Dargoire, Saint-Martin-La-Plaine, Chavanay, Saint-Chamond, Doizieux, La Terrasse-sur-Dorlay, L'Homme, La Grand-Croix, Cellieu, Lorette, Farnay, Valfleury, Rive-de-Gier, Montreynaud, le Chambon-Feugerolles, Saint-Étienne, La Ricamarie, Saint-Jean-Bonnefonds et Unieux.

Le programme Fibonnaci entre dans sa dernière phase avec l'autonomisation des dernières zones pour entrer dans une phase d'utilisation différente avec un accompagnement plus distant, mais correspondant à l'objectif du programme.

En 2021, ce programme a concerné 460 classes, 453 enseignants et 10 500 élèves de la PS au CM2 qui ont fait des sciences chaque semaine dans la Loire.

Le dispositif ASTEP (Accompagnement en Sciences et Technique à l'Ecole Primaire) renommé en 2020 «Partenaire Scientifique pour la Classe» continue son action avec une nouvelle session 2021 riche en propositions. En 2020-2021, 50 projets (pour 52 candidatures) ont pu être accompagnés grâce aux étudiants de l'Université Jean Monnet (33 étudiants), Télécom Saint-Etienne (4 étudiants) et de l'école Polytechnique Paris (1 étudiant en stage à La Rotonde).

L'organisation de l'ASTEP se déroule en plusieurs temps et sur différentes périodes de l'année. Il existe deux temps d'actions, l'un en novembre-décembre et l'autre de janvier à février pouvant courir jusqu'au mois de mars. Sur chacune de ces périodes, les étudiants participants vont intervenir en classe sur une moyenne de 6 rencontres. Ces rencontres durent en moyenne 1h30, ce qui correspond pour l'année 2021 à 225h passées en présentiels devant les élèves (1010 élèves participants).

Un nouveau pilotage a été mis en place pour le dispositif à La Rotonde et à Télécom Saint-Etienne et le renouvellement de la convention a été validé par l'ensemble des acteurs concernés.

Enfin, les centres pilotes « La main à la pâte » visent à fédérer les acteurs qui, sur un même territoire (une ville, une circonscription voire un département), œuvrent en faveur de l'enseignement des sciences.

La Rotonde participe aux rencontres nationales des Centres Pilotes La Main à la Pâte (à Rouen en 2021), des journées consacrées à la découverte des projets mutuels, à la mise en place d'une stratégie commune sur l'offre Main à la Pâte autour du numérique et à un séminaire autour de la démarche expérimentale.

B. L'animation et le développement du parc Explora

Ce nouvel équipement, ouvert à tous les publics toute l'année, est un parc d'activités scientifiques ludiques adossé à un lieu ressources, espace d'innovation et de découverte. Explora a bénéficié des crédits d'investissement du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) dans le cadre de l'appel à projet « Culture Scientifique et Technique et Égalité des Chances ».

Explora comporte deux volets complémentaires :

- un espace ressources d'environ 400 m² pour fédérer les initiatives en matière d'éducation aux sciences et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle : EXPLORA LAB,
- l'aménagement paysager d'un parc d'environ 8 000 m² et la création d'installations à vocation scientifique et technique : EXPLORA PARC.

La programmation culturelle des ateliers d'Explora a été imaginée sur un rythme trimestriel. L'ensemble des ateliers sont des créations uniques "made by Explora" renforçant ainsi la "pâte" Explora. Chaque création d'ateliers est accompagnée de ses supports pédagogiques et soumise à une évaluation interne après chaque animation pour les faire évoluer en fonction des retours. Concernant les cibles publics, le cœur de cible est 8-12 ans avec 60 % de la fréquentation. Les autres 40 % sont répartis sur les moins de 8 ans, les adolescents et le public adulte.

Sur la période de mai 2021 à décembre 2021, le bilan suivant peut être dressé :

- 60 ateliers proposés ;
- 2 800 participants aux ateliers ;
- 3 500 visiteurs pour Mission Explora ;
- Taux de remplissage scolaire 95 % ;
- Taux de remplissage grand public 74 % ;
- Taux de remplissage centres de loisirs 80 % ;
- 5 événements organisés : Septembre en or (150 participants), Lady Sapiens (120), Le propulseur (328), spectacle « on sent la terre bouger » festival des 7 collines (200), trail urbain (passage par Explora) ;
- 13 000 visiteurs d'Explora Parc ;
- Cité éducative (actions à destination des habitants du quartier) : 20 événements réalisés dont 17 ateliers (420 participants du quartier, 335 places gratuites offertes).

Les premières évaluations menées auprès du public scolaire sont très positives dans l'expérience menée à Explora. Les taux de réservation pour Explora sont bons même si le pass sanitaire a créé une baisse de fréquentation. L'organisation imaginée pour le fonctionnement d'Explora est jugée satisfaisante et quelques modifications ont été apportées à la marge. Un bilan tous les 3 mois a été mis en place pour faire évoluer le système (réservation, communication, animation, accueil, suivi, évaluation...).

Explora suscite beaucoup d'intérêt de la part de nombreux partenaires. Ainsi les premiers mois d'exploitation ont vu une succession de visites (36) pour les acteurs professionnels. Des projets de collaboration sont d'ores et déjà lancés (Musée d'Art et d'Industrie, Cité du design, Education nationale...) et certains ont déjà eu lieu.

C. L'organisation et l'animation d'événements de promotion de la culture scientifique

Le programme "Ramène ta science" proposé par La Rotonde depuis 2016, permet aux scientifiques de se mettre en scène pour présenter leurs recherches, travaux, spécialités

scientifiques avec pour objectifs d'être compréhensibles, ludiques et pédagogiques. La Rotonde a déjà proposé et organisé trois événements « Ramène ta science » en 2016, 2017 et 2018, qui ont rencontré un succès public croissant.

Fort de cette expérience, La Rotonde et Saint-Etienne Métropole ont souhaité donner plus d'ambition à cet événement local, en l'inscrivant dans le **programme « Nuit européenne des chercheurs » (NEDC)**, qui s'est déroulé le vendredi 27 septembre 2019 dans les ateliers de la Manufacture, puis en version 100 % numérique le vendredi 27 novembre 2020 (en raison du contexte sanitaire). En 2021, la NEDC s'est tenue en format hybride autour de la thématique du Voyage (41h45 cumulées). Au total, l'événement a réuni 60 chercheurs participants issus de 15 établissements (Ecole des Mines, UJM, ESADSE, ENSASE, Lyon 1, 2 et 3, CNRS, CEA Grenoble...) avec une grande variété de profils (51 % Sciences Technologies Santé, 27 % Sciences Humaines et Sociales, 20 % Arts Lettres Langues).

Au total, 1 063 personnes ont été touchées : 281 scolaires, 156 personnes en présentiel et 626 internautes entre le 23 et le 28/09. Retours très positifs, en particulier sur les balades urbaines, Explora'Son et Nez à nez. A noter un live « la Fabuleuse soirée » animé depuis la Fabuleuse cantine et un Speed searching national, idéal pour favoriser la rencontre et l'échange direct entre public et chercheurs. La NEDC s'ajoute aux 5 événements organisés en 2021 sur Explora.

II. Le programme de partenariat et de soutien pour l'année 2022 en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

Pour mémoire, par délibération en date du 14 février 2020, le Bureau métropolitain a approuvé le projet de la convention triennale 2020-2022 et le versement d'une subvention d'un montant de 95 000 € à la Fondation I3M.SE Mines pour l'année 2020. En 2021, le changement de bénéficiaire de la présente convention a été officialisé par voie d'avenant et une subvention d'un montant de 95 000 € a été attribuée à la Fondation Mines-Télécom.

Dans ce contexte, la Fondation Mines-Télécom sollicite la Métropole pour l'attribution d'une subvention de 95 000 € pour l'année 2022 à titre de contribution au programme de partenariat et de soutien en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle sur le territoire de la Métropole. Cette subvention se décompose comme suit :

- A. 20 000 € au titre de la poursuite des actions de sensibilisation aux sciences dans les classes des écoles de la Métropole initiées par le Centre La Rotonde avec l'appui de « La main à la pâte ».

En 2022, l'action d'éducation aux sciences portée par La Rotonde sur la Métropole continue son développement à travers 2 axes stratégiques :

- réseau des malles pédagogiques Fibonacci (450 malles itinereront en 2022),
- projet "partenaire scientifique et technique à l'école" (reconduit en 2022 avec l'objectif d'atteindre les 20 projets portés annuels sur la Métropole).

La volonté de La Rotonde est de produire du contenu de recherche sur ses expérimentations en s'associant à des équipes de recherche (sociologie, sciences de l'éducation...). Ceci fait écho à leur réponse à l'appel projets SAPS (sciences avec et pour la société) en consortium avec Lyon 1 et Lyon 2.

- B. 55 000 € au titre de l'animation et du développement des équipements EXPLORA'PARC et EXPLORA'LAB

L'année 2022 marquera le premier anniversaire de la structure. Dans le cadre de la stratégie du projet, les objectifs 2022 sont de :

- inscrire une habitude culturelle de découverte d'Explora chez les publics avec un renouvellement des propositions adapté ;
- augmenter la visibilité de ce nouveau lieu ;
- faire progresser les taux d'occupation des ateliers ;
- asseoir le modèle managérial ;
- valider le mode d'organisation après une année d'exploitation et les différents changements portés ;
- développer les premiers partenariats structurants au niveau local, national et international ;
- consolider une médiation innovante et de qualité ;
- adapter sa programmation culturelle au retour des usagers ;
- développer et asseoir son système d'évaluation ;
- développer une programmation type évènementiels.

En termes de chiffres, l'objectif est de faire progresser les chiffres de fréquentation de 20 %.

C. 20 000 € au titre de l'organisation et l'animation d'événements de promotion de la culture scientifique sur le territoire de la Métropole, notamment la Nuit Européenne des Chercheurs.

Organisée au sein du Quartier créatif Manufacture, cette dernière permet au grand public d'échanger, de découvrir des thématiques de recherche les plus surprenantes les unes que les autres.

Après deux dernières éditions qui se sont adaptées à la situation sanitaire, l'édition 2022, placée sous la thématique « l'Imprévu », retrouvera une forme 100 % présentielle. La journée du 30 septembre 2022 sera dédiée au programme scolaire avec l'objectif de toucher 10 à 15 classes de collèges et de lycées. L'événement est lauréat de l'appel à projet lancé par la commission européenne pour les deux prochaines éditions en 2022 et 2023. Il bénéficie également du soutien du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que du Ministère de la culture.

La Fête de la Science 2022 sera marquée par plusieurs temps forts et une programmation dense sur la Métropole. Un village des Sciences sera organisé en partenariat avec la Ville et la Métropole de Saint-Etienne. La Rotonde ouvrira sa Soucoupe pour découvrir gratuitement l'exposition "vivre dans l'espace" et proposera une programmation associée (ateliers, conférences...). Explora prévoit une programmation dédiée. Les organisateurs attendent 15 000 participants sur la Loire ; Deux soirées Pop Cult' sont prévues en 2022 avec "le monde d'Harry Potter" et "dans la tête des méchants". Ces soirées à destination de la jeunesse et des adultes sont l'occasion unique de découvrir les sciences à travers un angle ludique et emballant.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat triennale adoptée pour la période 2020-2022 ainsi que dans celui d'une convention pluriannuelle d'objectifs spécifique relative à EXPLORA avec la Ville de Saint-Etienne et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 95 000 € à la Fondation Mines-Télécom pour l'année 2022 au titre du programme de partenariat et de soutien convenu avec Saint-Etienne Métropole en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle pour la période 2020-2022 ;**

- approuve le projet d'avenant à la convention triennale 2020-2022 entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation Mines-Télécom au titre dudit programme ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention triennale 2020-2022 entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation Mines-Télécom au titre dudit programme, et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;
- les dépenses correspondantes seront imputées en section investissement SUFLI-INUM.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

M. David FARA ne prend pas part au vote.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU